



5^{ème} Conférence des Maires de l'Auxois Morvan

Mardi 3 octobre 2023

18h30

Venarey-Les Laumes
Le Pantographe

Étaient présents : Patrick MOLINOZ, Président du Pays Auxois Morvan, Maire de Venarey-Les Laumes, Laurent BERNOT, Maire d'Antigny-la-Ville, Pascal BLANDIN, Maire d'Hauteroche, Dominique BOUISSON, Maire de Planay, Gérard BROUILLON, Maire de Longecourt-les-Culètre, Daniel BRULEY, Maire de Posanges, Michel CARRÉ, Maire de Jailly-les-Moulins, Denis CHARLOT, Maire de Mussy-la-Fosse, Philippe CHATILLON, Maire d'Agey, Marc CHEVILLON, Maire de Remilly-en-Montagne, Chantal CRIBLIER, Maire de Gissey-le-Vieil, Florence DELARUE, Maire de Salmaise, Éric DEMOURON, Maire de Clamerey, Martine EAP-DUPIN, Maire de Précy-sous-Thil, Monique FAILLY, Maire de Brain, Vincent FARACHE, Maire de Moutiers-Saint-Jean, Yvon FIORUCCI, Maire de Ménétreux-le-Pitois, Bernard FRANJOU, Maire de Darcey, Quentin GUENOT, Maire de Liernais, Françoise GUERRIER, Maire de Saint-Andeux, Alain GUINIOT-DELAROUX, Maire de Viévy, Jean-Denis LALEVÉE, Maire de Saint-Victor-sur-Ouche, Yves LANIER, Maire de Soussey-sur-Brionne, Marie-Christine LENOIR, Maire de Gissey-sous-Flavigny, Benjamin LEROUX, Maire d'Arnay-le-Duc, Pascal LHERNAULT, Maire de Saint-Prix-les-Arnay, Philippe LUCOTTE, Maire de Senailly, Jean-Pierre MILLERAND, Maire de Boux-sous-Salmaise, Geneviève MORTIER, Maire de Censerey, Jean-Michel PÉTRÉAU, Maire de Massingy-les-Vitteaux, Michel PIVARD, Maire de Corpoyer-la-Chapelle, Pierre POILLOT, Maire de Vianges, Laurence PORTE, Maire de Montbard, Colette RÉMOND, Maire de Viserny, Jean-Marc RIGAUD, Maire de Pouillenay, Michel ROIGNOT, Maire de Sombernon, Catherine SADON, Maire de Semur-en-Auxois, Gérard SAGETAT, Maire de Sussey, Jean-Marie VIRELY, Maire d'Époisses, Augusta NICOL, Moutiers-Saint-Jean.

Mélanie LAMBLOT, Chargée de mission Autonomie, Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Vincent LAVIER, Président de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, Anne POMMIER, Cheffe du service FITE Formation Installation Transmission Emploi à la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, Séverine GAUTHIER, Chargée de Développement à la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, Micha JOVOVIC, Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, Amélie FERCOQ, Chargée de mission Transmission à la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or.

Alain MATHIEU, Directeur du Pays Auxois Morvan, Caroline VISSANT, Animatrice du Programme LEADER, Corinne MASSON, Gestionnaire LEADER, Alexandre GARDAVOT, Chargé de Mission Développement des Usages du Numérique, Magali DENOYELLE, Chargée de Mission Projet Alimentaire Territorial, Gwendoline PETIT, Animatrice du Pays d'art et d'histoire, Charlotte LE PÉCHEUR, Adjointe à l'Animatrice du Pays d'art et d'histoire, Catherine COURTOIS, Chargée de Mission Santé.

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Patrick MOLINOZ ouvre la Conférence en remerciant Mesdames et Messieurs les Maires de leur présence. Il salue également la présence de Mélanie LAMBLLOT, Chargée de mission Autonomie au Conseil Départemental de la Côte-d'Or, et de Vincent LAVIER, Président de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, et ses équipes.

Patrick MOLINOZ rappelle que cette 5ème Conférence des Maires de l'Auxois Morvan sera l'occasion de faire un point sur l'actualité du PETA. Deux autres points sont également inscrits à l'ordre du jour : la présentation de la Conférence Départementale Métropolitaine de la prévention de la perte d'autonomie (financements dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Auxois Morvan permettant de déployer des actions en faveur des seniors) et la présentation de l'étude engagée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial sur le foncier agricole des collectivités (et plus largement, présentation des actions de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or en faveur de la transmission et de l'installation).

Enfin, il est rappelé qu'un temps de convivialité sera proposé par les Producteurs de la démarche soutenue par le Pays des « Productions Auxois Morvan naturellement » à l'issue de ces présentations.

I. L'actualité du Pays Auxois Morvan

1) Soutenir les projets des collectivités en Auxois Morvan

Patrick MOLINOZ rappelle que le Pays a finalisé cette année les négociations avec la Région Bourgogne Franche-Comté afin de reconduire les contractualisations LEADER 2023-2027, Contrat de Territoire 2022-2028 et FEDER Rural.

Au titre de « Territoires en Action » (anciennement « Contrat de Pays »), ce sont 2 467 714 € qui ont été attribués au territoire de l'Auxois Morvan pour 2023-2028, et au titre du programme LEADER, ce sont 1 596 899 € (+ 300 000 € crédits régionaux associés) qui ont été attribués au GAL pour 2023-2027, soit plus de 4,3 M€ d'aides, auxquels s'ajoute la possibilité pour les collectivités du Pays Auxois Morvan de solliciter du FEDER Rural : 33M € à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Ces contractualisations permettront, en fonction des critères d'éligibilité, d'accompagner les projets des collectivités du territoire dans les domaines liés à l'adaptation au changement climatique, à l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population, à l'accès à la santé pour tous, aux mobilités actives du quotidien, et au tourisme et au patrimoine.

Comme les années précédentes, des sessions d'information et de formation relatives à la mobilisation de ces subventions seront proposées aux collectivités du territoire début 2024.

2) Extension du périmètre PAH à la Communauté de communes Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche

Patrick MOLINOZ rappelle qu'à la suite des fusions de communautés de communes de 2017, la nouvelle Communauté de communes Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche avait fait le choix de rejoindre le Pays Beaunois. Toutefois, plusieurs communes de l'ancien « Auxois Sud » avaient souhaité rester dans le label Pays d'art et d'histoire afin de pouvoir encore bénéficier des actions de médiation patrimoniales proposées par les services du Pays.

En 2022 la Communauté de communes Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche a émis le souhait de rejoindre le label Pays d'art et d'histoire porté par le Pays de l'Auxois Morvan pour la totalité de son périmètre et de ses communes membres, et a délibéré en ce sens.

A la suite de l'examen du dossier d'extension par la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture et de son avis favorable, la signature officielle de l'avenant à la convention PAH portant extension du périmètre se tiendra le 20 novembre prochain à la Capitainerie de Pouilly-en-Auxois.

3) Point d'étape du Projet Alimentaire Territorial de l'Auxois Morvan

Patrick MOLINOZ rappelle que le Pays de l'Auxois Morvan porte un Projet Alimentaire Territorial pour lequel il a été labellisé « niveau 1 » en juin 2021 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour mémoire, ce projet s'articule autour de 3 axes :

- Développer une économie alimentaire durable de proximité
- Améliorer l'accès à tous à une alimentation durable, de qualité et locale
- Valoriser notre patrimoine gastronomique comme vecteur d'identité territoriale et de lien social

Après cette première labellisation qui a notamment permis d'accéder à des financements « Plan National pour l'Alimentation », le Pays candidate à la labellisation « niveau 2 » pour 2024-2029. Le Pays souhaite présenter une candidature portant sur la poursuite de l'accompagnement des collectivités vers une restauration collective durable pour le territoire de l'Auxois Morvan, l'accompagnement à l'installation et la transmission des exploitations agricoles, acteurs économiques majeurs et structurants de notre territoire, l'accompagnement à la structuration/professionnalisation des circuits courts, et à la poursuite des actions tendant à identifier, valoriser et rendre accessible notre patrimoine gastronomique. Les éléments de cette labellisation seront présentés en comité syndical de Pays de décembre (candidature examinée au niveau national au cours du premier trimestre 2024).

4) Territoires d'industrie 2023-2027 : le Pays Auxois Morvan à nouveau candidat à la labellisation

Patrick MOLINOZ rappelle qu'à la suite du lancement par l'État en 2018 du label « Territoires d'Industrie », tendant à accompagner la réindustrialisation de la France, les Communautés de communes du Pays d'Alésia et de la Seine, du Montbardois, des Terres d'Auxois et de Saulieu ont été reconnues le 22 novembre 2018 comme « Territoire d'industrie Auxois Morvan ». Un protocole d'accord a été signé le 21 mars 2019 en présence du Préfet et d'un représentant de la Région Bourgogne Franche-Comté. En 2019, à l'occasion de cette 1ère labellisation, le Territoire d'industrie Auxois Morvan s'était fixé comme priorité de devenir un territoire rural dynamique et moderne au service de l'activité économique et de l'emploi en agissant sur 4 leviers :

- 1) Renforcer l'attractivité générale par la valorisation et le développement des atouts intrinsèques du territoire et faciliter les recrutements en améliorant l'adéquation entre besoins des entreprises et offre de formations ;
- 2) Faire de l'Auxois Morvan un territoire numérique 4.0 autour de l'inclusion, de la diffusion de bonnes pratiques et de l'accompagnement vers l'industrie du futur ;
- 3) Valoriser les ressources naturelles (bois et agroalimentaire) comme vecteur de développement durable ;
- 4) Expérimenter des formes innovantes à l'échelle d'un territoire rural de portages immobiliers et/ou fonciers au service du développement économique.

Dans ce cadre, 9 fiches actions ont pu être engagées et/ou réalisées :

- 1) Création d'un pôle d'excellence en contrôle non destructif et de formation professionnelle pour l'industrie du tube en acier sans soudure dédié à des applications sévères (Lycée professionnel Eugène Guillaume de Montbard)
- 2) Ouverture par l'UIMM d'une antenne du GEIQ industrie 21 (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification) à Montbard et développement de projets de formation et recrutement avec les industries du bassin
- 3) Mise en place de l'opération « 1 stagiaire, 1 opportunité » par la Mission Locale et Pôle Emploi Montbard-Châtillon
- 4) Ciblage de l'offre de services aux entreprises Territoire d'Industrie (Pôle Emploi Montbard-Châtillon)
- 5) et 6) Création de Tiers lieux à Montbard et Venarey-Les Laumes (en cours de réalisation)
- 7) Accompagnement du développement de la filière sarrasin bio
- 8) Financement d'une nouvelle ligne de production pour la biscuiterie Mistral de Semur-en-Auxois (Projet « Catamaran »)
- 9) Création d'une SEM patrimoniale à Venarey-Les Laumes

En marge du Comité de projets, un groupe d'échanges et de réflexions, « groupe emploi formation » a également été mis en place. Ce groupe, composé des représentants des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation du territoire (Pays Auxois Morvan, Service économique du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Education Nationale, agences d'intérim et d'insertion locales, Mission Locale, Clubs des entrepreneurs de l'Auxois Morvan, Chambres consulaires, UIMM, GRETA 21, Pôle Emploi), a notamment permis d'identifier et de pointer les difficultés en matière de recrutement et de formation sur le territoire.

Une adaptation aux nouveaux outils et contextes, France 2030, planification écologique, ZAN, conduit l'État à la mise en place d'un nouveau programme Territoires d'industrie 2023-2027, avec notamment une mise à jour des plans d'action et des périmètres. Ce programme centré autour de 4 axes :

- Accélérer la diffusion de l'innovation dans les territoires, en lien avec les orientations de France 2030, et contribuer au développement de nouveaux modes de production,
- Faire des écosystèmes industriels un levier en matière de transition écologique et énergétique, en développant notamment l'écologie industrielle et territoriale,
- Développer les compétences et les projets de formation, valoriser l'image des métiers de l'industrie afin de répondre aux besoins en main d'oeuvre des entreprises,
- Répondre aux enjeux de tension et de sobriété sur le foncier productif dans un contexte de zéro artificialisation nette, en travaillant notamment sur le recensement du foncier et du bâti industriel.

Les partenaires institutionnels, industriels, économiques, de l'emploi et de la formation de l'Auxois Morvan, considérant que ce label renforce l'attractivité du territoire, souhaitent poursuivre et parfaire la dynamique initiée en 2018-2019 en s'engageant dans cette nouvelle labellisation. Contrairement à la précédente période de labellisation, il n'y a plus de critères spécifiques pour permettre aux communautés de communes d'être labellisées. Aussi, dans une logique de cohérence territoriale et de l'action publique, cette candidature 2023-2027 sera portée sur un nouveau périmètre, celui du Pays dans sa globalité, en intégrant la totalité des Communautés de communes qui le composent : les quatre Communautés de communes labellisées dans la phase 1 et les Communautés de communes du Pays d'Arnay-Liernais et d'Ouche et Montagne. Au titre des priorités retenues à ce stade de la candidature, le Territoire d'industrie Auxois Morvan souhaite mettre l'accent sur :

- 1) Les ressources humaines à mobiliser sont une des fragilités de notre territoire. La réussite sera collective et le « potentiel humain », individuel et collectif est l'élément différenciant le plus important. L'accès aux talents et la complémentarité des savoirs sont des facteurs clés de succès mais qui nécessitent un accompagnement, et des actions comme le label Territoire d'industrie peut être un support. Notre territoire souhaite s'inscrire comme territoire « Employeur de choix » en mettant au coeur des entreprises l'innovation sociale afin que nos salariés participent activement à la stratégie d'entreprise, s'épanouissent et contribuent à une société meilleure ;
- 2) Face au défi de la transition écologique et énergétique, le label Territoire d'industrie doit nous aider à accélérer nos transitions avec l'amélioration de nos procédés technologiques innovants pour abaisser notre consommation d'énergie, élever le niveau de recyclage de nos déchets industriels et de la protection de la ressource en eau ;
- 3) L'ensemble de ces actions ne pourra se faire sans une part forte d'innovation et un tel label devrait accélérer cette démarche déjà très présente sur notre territoire. La transformation des procédés industriels, l'augmentation de la durée de vie des matériaux et bien d'autres aspects ne peuvent être que favorables ;
- 4) L'optimisation du foncier disponible pour l'accueil d'activités à vocation industrielle.

Les territoires retenus pour cette labellisation 2023-2027 seront connus fin octobre.

5) Informer et prévenir : Conférence cyber sécurité

Patrick MOLINOZ rappelle que l'actualité récente a montré combien la question de la cyber sécurité est devenue un sujet qu'aucune collectivité ne peut désormais ignorer. Chaque commune, chaque communauté de communes, quelle que soit sa taille, peut potentiellement

être la cible d'une attaque pour le vol de données et/ou pour le « rançonnement ». En plus de sessions d'information proposées, et de la récente conférence sur le sujet mise en place par l'AMF, le Pays Auxois Morvan souhaite sensibiliser les équipes municipales dans leur ensemble : élus, adjoints, secrétaires de mairies, agents en charge du numérique... L'objectif est de comprendre, de prendre conscience des risques et d'anticiper les attaques.

Une conférence sera donc organisée le 13 décembre prochain à 14h00 au Pantographe à Venarey-Les Laumes.

A noter également qu'Alexandre GARDAVOT, Chargé de mission développement des usages du numérique du Pays de l'Auxois Morvan, proposera dans les prochains mois un accompagnement aux collectivités qui le souhaitent pour mettre en œuvre les préconisations et recommandations de la Gendarmerie nationale et/ou du CSIRT en matière de sécurité.

6) Informer et promouvoir : l'environnement décibelles data au service du territoire de l'Auxois Morvan

Patrick MOLINOZ rappelle que le Pays a mis en service l'application mobile servicielle « l'Auxois Morvan dans la poche » en juin 2022. Cette application à destination des habitants comme des visiteurs de notre territoire tend à apporter une information aussi complète que possible dans les domaines des services publics et privés, de loisirs, de culture, de restauration, hébergement...

Plus généralement, cette application prend place au sein d'un ensemble d'outils au service de l'attractivité du territoire : l'application « l'Auxois Morvan dans la poche », l'Agenda des manifestations, les sites web des Offices. Ces outils sont ouverts à tous les organisateurs d'événements : associations, municipalités, professionnels, et résultent d'un partenariat territorial fort entre le Pays, notamment son Chargé de mission Développement des Usages du Numérique et les agents des Offices de tourisme. Un accompagnement complet est proposé aux personnes souhaitant faire apparaître son activité et ses événements dans l'application et l'agenda au travers d'ateliers de prise en main organisés dans chaque communauté de communes de l'Auxois Morvan.

II. Accompagner nos aînés pour la préservation de leur autonomie

Patrick MOLINOZ indique qu'il a souhaité qu'une présentation du dispositif « Conférence Départementale Métropolitaine de la Prévention de la Perte d'Autonomie » soit faite à l'occasion de cette Conférence des Maires. Ce dispositif permet aux territoires porteurs d'un Contrat Local de Santé, d'accéder aux financements CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) permettant de déployer des actions de prévention auprès des seniors afin de préserver leur autonomie et le maintien à domicile. Patrick MOLINOZ cède la parole à Mélanie LAMBLOT, Chargée de mission politiques autonomie, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or, pour la présentation de ce dispositif.

(voir diaporama « Conférence des Maires 2023 » ci-joint)

Alain MATHIEU, Directeur du Pays Auxois Morvan poursuit par une présentation de la programmation 2023-2024 des actions financées dans ce cadre en direction des seniors du territoire. Ces actions seront conduites par la FAPA Seniors et par la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté.

(voir diaporama « Conférence des Maires 2023 » ci-joint)

III. Favoriser l'installation et le maintien des activités agricoles en Auxois Morvan

Patrick MOLINOZ remercie Vincent LAVIER, Président de la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or, et ses équipes de leur présence.

Il rappelle que dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays de l'Auxois Morvan, il a été décidé d'engager une étude sur le foncier agricole susceptible d'accueillir des activités de maraîchage détenu par les collectivités territoriales du territoire. L'objet de cette étude est plus largement de connaître les potentialités d'installation de ce type d'activités en Auxois Morvan.

Patrick MOLINOZ précise également qu'il a souhaité profiter de la restitution de cette étude pour demander à la Chambre d'agriculture de présenter ses dispositifs pour accompagner les départs en retraite et accueillir les candidats à l'installation.

(voir diaporama de présentation de la Chambre d'agriculture « Renouvellement des générations en agriculture »)

IV. « Poursuivons les échanges autour du buffet des Producteurs Auxois Morvan naturellement »

Patrick MOLINOZ rappelle que le Pays de l'Auxois Morvan apporte son soutien à la démarche des « Productions Auxois Morvan naturellement ». Cette action, initiée en 2008 par le Pays, vise à soutenir les producteurs et artisans locaux au travers d'une marque permettant au consommateur de connaître la provenance des produits qu'il consomme.

La relance de cette démarche a permis la constitution d'une nouvelle association : « Les Producteurs et Artisans Auxois Morvan naturellement ».

L'association a récemment participé à différents événements sur le territoire comme les « soirs de marché », organisés par la Communauté de communes Ouche et Montagne, et la Foire de Montbard. L'association étudie actuellement la possibilité de fournir des paniers de produits locaux pour les collectivités qui le souhaitent (fêtes de Noël, événements spéciaux, jumelage...).

Patrick MOLINOZ indique qu'il a souhaité que les producteurs puissent être présents à l'occasion de cette Conférence des Maires afin de présenter et faire déguster leurs produits, d'une part, et de pouvoir échanger avec les élus. Il les remercie chaleureusement de leur présence.

Étaient présents :

Pour le Bureau de l'association des Producteurs et Artisans Auxois Morvan naturellement :

- Jérôme MASSÉ, Président, viticulteur à Villaines-les-Prévôtes
- Catherine DESPLANTES, Vice-Présidente, exploitante agricole à Flavigny-sur-Ozerain
- Christine BORDERIE, Secrétaire, artisan liquoriste à Verrey-sous-Salmaise
- Thierry KNIEBIHLER, Trésorier, brasseur à Pont-de-Pany

Pour les producteurs membres :

- Michel VILLARMET, « Thil Oeufs » à Thil-la-Ville
- Benoît MAGNON, exploitant agricole et producteur de farine à Lantilly
- Corinne LEVEL, apicultrice à Vandenesse-en-Auxois